

RAPPORT ANNUEL

20 13

LE COMITÉ

Laurence ODY BERKOVITS, présidente, avocate
Lorena ALVAREZ, avocate, (membre candidate dès le 12.02.14 ; candidature validée lors de l'AG du 08.04.14)
Grégoire CARASSO, conseiller municipal en Ville de Genève
Valérie LAEMMEL-JUILLARD, juge à la Cour de justice
Camille MAULINI, avocate, (membre candidate dès le 17.09.13 ; candidature validée lors de l'AG du 08.04.14)
Chris PARSON, chargé d'enseignement à l'Université de Genève
Francine PAYOT-ZEN RUFFINEN, avocate (jusqu'au 23.04.13)
Claire SMITH, analyste financière (membre candidate dès le 15.01.14 ; candidature validée lors de l'AG du 08.04.14)
Dominique VON BURG, journaliste

REPRÉSENTANTES POUR L'ÉQUIPE

Béatrice CORTELLINI
Anne LANFRANCHI

ADMINISTRATION

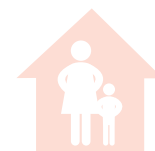
Béatrice CORTELLINI, directrice, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes et en psychologie d'urgence FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo, certificat en guidance interactive UNIGE
Andrea EHRETSMANN, chargée de communication et recherche de fonds (ad intérim jusqu'au 31.05.13 ; fixe dès le 01.06.13)
Frédérique KING-INGIGNOLI, secrétaire
Elise JACQUESON MARONI, responsable communication et recherche de fonds
Nicole RIEDLIN, secrétaire
Sofia DOS ANJOS, intendante

L'ÉQUIPE

Manuela ARMUZZI-SCHMID, psychologue dipl. FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo
Jessica CHAN SUM FAT CHAPPELL, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, thérapeute ASTHEFIS, diplômée en psychologie sociale et en cliniques psychothérapeutiques, certifiée en orientation systémique et formations en approches humanistes et cognitivo-comportementales
Catherine FLEURY, assistante sociale HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA
Anne LANFRANCHI, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA
Corinne LEQUINT AKERIB, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA, formée en aide aux victimes de traumatisme CEF/FOC
Karen MONNARD DEVOLZ, psychologue dipl. FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo
Laetitia SEITENFUS, psychologue dipl. FSP, MAS en évaluation et intervention psychologiques
Marta SUAREZ, conseillère conjugale FRTCC, thérapeute de famille ASTEFIS, Supervisor ASTEFIS
Marie-Caroline TABIN DESCOMBES, éducatrice sociale HES
Béatrice VILLACASTIN, psychologue dipl. FSP, certifiée en aide aux victimes FSP et en guidance interactive UNIGE, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo
Céline VON BURG FLEURY, psychologue dipl. FSP ; éducatrice spécialisée HES, diplômée en approche humaniste

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	2
SOUTENIR	4
Glossaire	10
Dossier : « L'invisible éléphant : 20 ans après »	13
SENSIBILISER	20
Bilan et comptes	26
Nous contacter	30
Remerciements	32



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« Une mère de
famille de 42 ans
abattue à Genève »¹
Deux orphelins.

Pourquoi démarrer ce message par ces titres effrayants ?

- Parce que derrière eux se cache la violence conjugale même si elle n'est pas nommée.
- Parce que ces homicides ne sont que la pointe de l'iceberg de souffrances - physiques et/ou sexuelles - vécues au quotidien, ici et maintenant, par 8'000 femmes, et cela sans même prendre en compte les souffrances liées aux violences économiques et psychologiques.
- Parce que la majorité des femmes victimes de violence conjugale sont mère et que leurs enfants ne sont jamais épargnés. Vous lirez d'ailleurs avec intérêt notre dossier qui, cette année, nous montre l'évolution de « l'invisible éléphant », en d'autres termes la violence conjugale vue par des yeux d'enfant.

- Parce que seul un petit nombre de ces femmes et de leurs enfants bénéficie d'aide et de soutien. En 2013 chez Solidarité Femmes, le centre genevois spécialisé dans le traitement des violences conjugales subies par les femmes, la permanence téléphonique a reçu 3'373 appels de victimes, 632 femmes sont venues à notre centre de consultation pour 3'038 entretiens et 14 « familles », c'est-à-dire mère et enfants, ont été hébergées. Et les autres ?

C'est conscients de ces enjeux que l'équipe et le comité ont poursuivi les activités prévues dans le plan directeur défini en 2010 en développant les deux grands axes de notre mission : SOUTENIR et SENSIBILISER.

« Drame des Charmilles : Elle a été tuée le jour de ses 32 ans »²

Trois orphelins.

SOUTENIR c'est faciliter le premier pas vers l'aide, aider à la reconstruction des victimes, considérer spécifiquement la relation mère-enfant(s), permettre aux femmes de réfléchir ensemble et de se retrouver dans des moments de détente y compris avec des institutions partenaires, offrir un toit pour reprendre des forces.

SENSIBILISER c'est mieux faire connaître le fléau qu'est la violence conjugale auprès du grand public, des professionnels et des victimes. En 2013, 1ère année du projet «Soutenons 1000 femmes de + d'ici fin 2015», l'accent a été mis d'une part sur les futures et jeunes mères avec des formations et des supports de communication spécifiques ainsi que d'autre part sur la formation des professionnels de première intervention : 760 policiers du canton.

Pour réaliser ses missions, l'association a bénéficié en 2013 du soutien de généreux donateurs, connus ou anonymes, individuels ou collectifs, privés ou publics que nous aimerions remercier ici. Grâce à eux, l'année se termine positivement et nous permet de voir l'avenir avec une certaine sérénité.

Mes remerciements vont également à l'équipe dont le professionnalisme et la compétence sont impressionnants.

Quant à mes collègues du comité, je ne peux que saluer leur engagement bénévole et efficace au service de cette belle cause.

Laurence ODY BERKOVITS

¹TdG 14.06.14

²TdG 24.07.12

LES FEMMES VICTIMES EN 2013

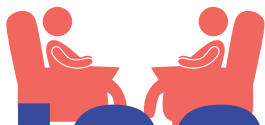


632

sont venues au centre
de consultation

402

étaient des
nouvelles situations



3'038

entretiens ont été effectués
au centre de Montchoisy

68

mères avec leurs enfants
ont bénéficié de

459

prestations



3'373

appels de femmes reçus à notre
permanence téléphonique



156

sont venues à une
permanence sans
rendez-vous



2'952

nuitées ont été comptabilisées
dans notre foyer



641

prestations collectives

464

dans nos locaux et

177

à l'extérieur

SOUTENIR

SOUTENIR

Le projet «Soutenons 1000 femmes de + d'ici fin 2015»*, qui a débuté en 2013, a comme but de venir en aide à toujours plus de victimes de violence conjugale. L'objectif a été atteint puisque 632 femmes ont passé la porte de notre centre de consultation de Montchoisy contre 513 en 2012. Cela grâce, notamment, à l'augmentation de certaines de nos prestations.

Un pôle accueil* renforcé

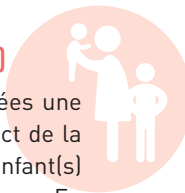


La permanence téléphonique, que nous avons ouvert une demi-journée de plus, a été l'accès le plus prisé avec 4'369 appels dont 77% en provenance des victimes. La permanence sans rendez-vous*, qui offre un premier contact dans nos locaux et dont nous avons doublé la durée, a rencontré un franc succès. Enfin, notre séance d'information*, qui a lieu tous les jeudis à 9h dans nos locaux, s'est invitée ponctuellement hors de nos murs. (lire p.8). Au total, 481 nouvelles femmes ont pris contact avec l'association.

Toujours plus de consultations

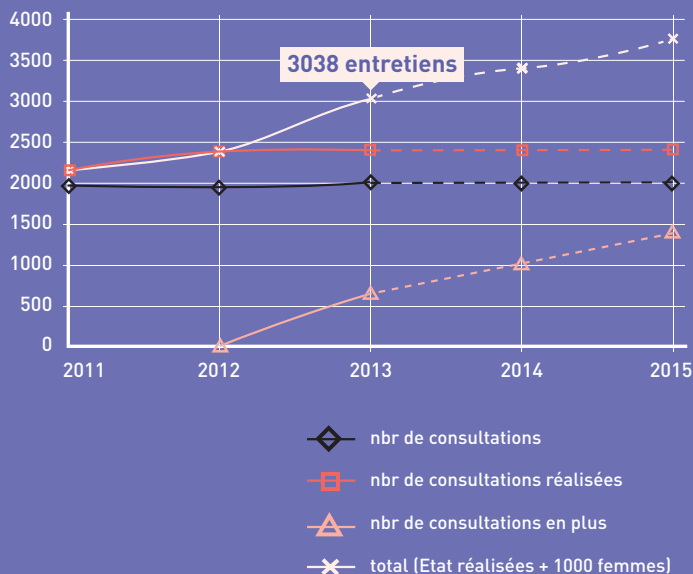
Une fois le premier contact établi, les victimes qui le souhaitent ont accès à des consultations individuelles* orientées selon leur(s) besoin(s) : psycho-social ou thérapeutique. Afin de recevoir toujours plus de victimes, les plages-horaires dédiées à la consultation ont été élargies dès septembre 2013. Ainsi, au total, 3038 entretiens ont été conduits contre 2400 en 2012. De plus, sur les 576 femmes qui sont venues consulter dans notre centre de Montchoisy, 393 se sont engagées dans un suivi thérapeutique à moyen et long terme (deux entretiens et plus).

L'expertise de Solidarité Femmes dans les entretiens mère - enfant(s)



Solidarité Femmes a acquis au fil des années une expertise en matière d'évaluation de l'impact de la violence conjugale sur la relation mère-enfant(s) et actualise régulièrement ses connaissances. En 2013, 68 mères ont bénéficié avec leur(s) enfant(s) de cette consultation spécialisée. En octobre, une partie de l'équipe était l'invitée d'honneur de la journée consacrée à l'impact des violences conjugales sur les enfants à l'Université d'automne de la Fédération nationale française des Solidarité Femmes, à Marseille. L'équipe de Genève a dressé le bilan de 20 ans d'expérience sur le sujet (voir notre dossier p. 13 « L'invisible éléphant : 20 ans après »).

Consultations : Contrat de prestations et projet « 1000 femmes de + »



SOUTENONS 1000 FEMMES DE + D'ICI FIN 2015

Notre contrat de prestations avec l'Etat de Genève (2013-2016) coïncide avec le projet « Soutenons 1000 femmes de + d'ici fin 2015 ».

Dans ce cadre, l'association s'est engagée à réaliser 2000 entretiens par an (courbe noire). En 2012, 2400 entretiens ont été conduits. Nous souhaiterions poursuivre et honorer ces 2400 entretiens dans les années à venir (courbe rouge).

Grâce aux fonds du projet, nous avons été en mesure de faire, dès la première année, 638 entretiens supplémentaires (courbe rose) et prévoyons d'augmenter progressivement ce chiffre.

La courbe blanche représente le cumul des entretiens réalisés grâce au contrat de prestations et au projet « 1000 femmes de + » soit 3038 entretiens au total pour 2013.

* Chaque astérisque correspond à une définition de notre glossaire p. 10

Réfléchir ensemble, se détendre et s'amuser

Solidarité Femmes propose des prestations de groupe aux femmes en hébergement et à celles qui viennent en ambulatoire. Cette année, 39 femmes ont pris part à des groupes dont un portant sur l'identification de la violence conjugale, la compréhension des processus d'emprise pour mieux

SI ON EN PARLAIT À L'ASSOCIATION ARABELLE?

En 2013, le Foyer Arabelle et Solidarité Femmes ont collaboré à un projet original: animer en tandem (une éducatrice de Solidarité Femmes et un éducateur du Foyer Arabelle) un groupe de parole destiné aux pensionnaires du Foyer Arabelle sur place. Ainsi, 16 femmes ont choisi de participer à ce groupe ayant pour fil rouge la violence conjugale et les émotions. Les participantes ont ainsi pu s'exprimer sur différentes facettes des émotions et nuancer certains ressentis et points de vue. Solidarité Femme se réjouit de ce partenariat.

mobiliser leurs ressources personnelle, renforcer leur estime de soi et mettre en place des stratégies de protection.

Par ailleurs, 81 femmes et 74 enfants se sont retrouvés lors de nos moments de rencontre informels*. Ces activités sont ouvertes tant aux familles hébergées dans notre foyer qu'à celles suivies au centre de Montchoisy.

Enfin, Solidarité Femmes, et c'est nouveau, s'associe avec des partenaires afin de proposer des groupes de parole à l'extérieur de ses locaux ou au sein même de ces institutions.

Nous croyons à l'importance de fournir des renseignements spécialisés sur la violence conjugale à un public déjà suivi chez les partenaires du réseau genevois. Nous pensons en effet que les personnes se trouvant déjà intégrées dans un lieu social sont plus réceptives à notre sensibilisation. C'est pourquoi nous sommes allées donner notre séance d'information directement auprès de 111 usagers de l'Espace Solidaire Pâquis.

Un toit pour reprendre des forces

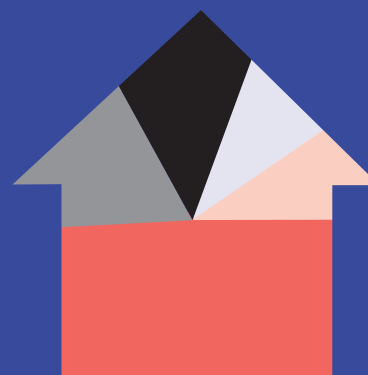
En 2013, le foyer* de Solidarité Femmes a hébergé 14 femmes victimes et 14 enfants. La durée de séjour étant de six mois maximum, la question du post-hébergement est un véritable enjeu qui, dans les deux tiers des cas, se résout par un départ vers un logement indépendant.

QUELLES SOLUTIONS POUR LES FEMMES APRÈS LE FOYER?

L'hébergement est parfois une étape nécessaire dans le processus qui conduit à sortir de la violence conjugale. Dans notre foyer, le séjour moyen sur une année civile dure 3 mois et 10 jours. La période post-hébergement a une grande importance puisqu'il s'agit pour la victime de retrouver une certaine stabilité. L'association accompagne les femmes hébergées dans la recherche d'un logement en s'appuyant sur un réseau immobilier tant public que privé.

Le diagramme ci-contre présente le devenir en termes de logement des femmes accueillies dans notre foyer ces cinq dernières années.

Il est positif de noter que le séjour est largement suivi, malgré la conjoncture du logement difficile dans notre canton, par l'accès à un logement indépendant. En effet, 49% des anciennes pensionnaires du foyer accèdent à un lieu de vie autonome. Par ailleurs, 17% des femmes se sont vues attribuer le domicile conjugal. Au total, 66% des femmes ont ainsi



- 49% appartement indépendant
- 17% domicile conjugal attribué
- 15% autre foyer
- 11% reprise vie commune
- 8% famille / amis

pu accéder à une situation de vie indépendante. Nous remercions ici très chaleureusement Sheila Bue-mi-Moore, membre du Comité du CLAFG et vice-présidente de l'Association « Les Vernets d'Arve » (AVA) ainsi que Sandra Fernandez, sous-directrice au sein de la Régie du Rhône pour leur soutien aux dossiers de nos bénéficiaires.

GLOSSAIRE

Consultation individuelle

Chaque femme qui a recours à notre structure bénéficie d'un premier entretien d'orientation afin d'évaluer sa situation et ses besoins. Par la suite, elle peut bénéficier d'un entretien de type psychosocial ou psychologique. Solidarité Femmes travaille selon des approches en victimologie, systémiques, cognitivo-comportementales et humanistes.

Entretien mère-enfant(s)

Notre association a depuis toujours été attentive à l'impact de la violence conjugale sur les enfants. En effet, 80% des femmes victimes qui consultent sont mères. Nous proposons donc aux femmes et à leur(s)

enfant(s) un espace où ces derniers peuvent exprimer leurs préoccupations et leur anxiété par rapport à la situation de violence (voir notre dossier « L'invisible éléphant : 20 ans après » p.13).

Entretien motivationnel

Solidarité Femmes a développé cette technique qui est à la fois un style relationnel et une modalité de prise en charge. Cette approche a été reconnue comme efficace dans des champs variés de la santé, mais aussi pour toute personne qui souhaite opérer un changement dans sa vie. Il s'agit à la fois d'un outil d'évaluation lors de l'initiation de la démarche et un moyen

de préparer la rupture avec un comportement problématique. Elle est notamment utilisée avec succès lors de la permanence téléphonique.

Foyer

Solidarité Femmes propose un hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfants. Ce foyer comporte 5 chambres privatives avec accès aux installations collectives (cuisine, salon, salle de jeux, sanitaires). La durée maximum de séjour est de 6 mois. Diverses prestations hebdomadaires sont incluses comme un entretien psychosocial, un groupe de gestion de la vie commune ou encore un entretien familial.

Groupes informels

Ces groupes permettent aux femmes de se retrouver lors de fêtes organisées par l'association ou pour des moments de loisirs. Ils s'adressent aux femmes encore suivies au centre de Montchoisy ainsi qu'aux pensionnaires du foyer et même aux anciennes consultantes (Fête de Noël avec l'équipe et le comité par exemple). Nous proposons également des journées mère-enfant(s) en été: sorties au parc aquatique, à l'accrobranche, etc.

Permanence sans rendez-vous

Chaque semaine, le mardi entre 16h et 18h, nous proposons une plage d'accueil aux femmes qui souhaitent établir un premier contact ou ont une question précise. Les personnes sont ensuite orientées vers notre consultation ou un autre service adapté.

Permanence téléphonique

Elle est le pilier central de notre pôle accueil et compte 15 heures hebdomadaires en 2013. Ce moyen de contact est très majoritairement utilisé par les femmes victimes de violence conjugale (77%), mais aussi par leurs familles et leurs proches (4%).

Pôle accueil

Notre pôle accueil est diversifié afin de faciliter l'accès au soutien. Il consiste en une permanence téléphonique, une permanence sans rendez-vous et une séance d'information.

Projet « Soutenons 1000 femmes de + d'ici fin 2015 »

Ce projet est né du constat qu'une part importante de femmes, actuellement victimes de violence conjugale dans

notre canton (nous estimons ce nombre à 8000), reste dans l'ombre et ne fait appel à aucune structure. Soit parce que les femmes n'ont pas encore identifié qu'elles vivent cette situation, soit qu'elles sont ambivalentes par rapport à une demande d'aide.

Trois objectifs principaux ont été définis :

- informer les femmes victimes de violence conjugale pour les aider à en parler
- faciliter la prise de conscience des femmes concernées
- convaincre l'entourage que chacun-e peut agir et être un relais entre les victimes et l'association.

En parallèle à cette campagne, nous avons renforcé notre pôle accueil.

Séance d'information

Nous proposons chaque jeudi une séance d'information d'une heure destinée à un public varié: personnes directement concernées, proches, professionnels et auteurs. Cette présentation, élaborée en collaboration avec le Centre LAVI Genève, transmet des informations concernant la violence conjugale, les lois et l'accès au réseau.

Violence conjugale

«Tout autant que des actes d'agression physiques, comme des coups de poing ou de pied, la violence infligée par le partenaire comprend les rapports sexuels imposés, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ainsi que des comportements de contrainte comme isoler la personne de sa famille ou lui restreindre l'accès à l'information» (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Au niveau genevois, la violence conjugale est définie dans la loi cantonale sur les violences domestiques dans un article consacré aux différentes types de ces violences: par «violences domestiques», la loi F 130, article 2, désigne «une situation dans laquelle une personne exerce des violences physiques, psychiques, sexuelles ou économiques sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu».

Violence économique

La violence économique c'est interdire ou obliger la partenaire à travailler, s'approprier son salaire ou son argent, la priver du pouvoir de décision concernant les ressources financières communes.

Violence physique

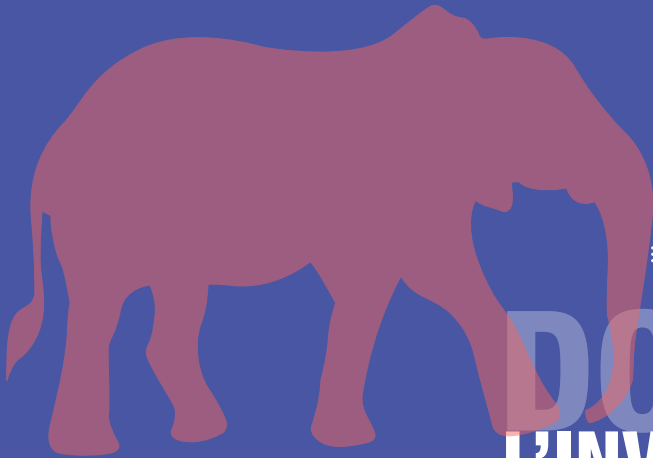
La violence physique c'est pousser brutalement, gifler, donner des coups de poings et de pied, mordre et brûler.

Violence psychologique

La violence psychologique c'est insulter, humilier, menacer, détruire les affaires de la partenaire, la priver du droit d'aller et venir librement et/ou de rencontrer les personnes de son choix, harceler.

Violence sexuelle

La violence sexuelle c'est contraindre la partenaire à subir, à accomplir ou à être confrontée à des actes ou à des contacts sexuels sans son libre consentement.



DOSSIER

**L'INVISIBLE ÉLÉPHANT :
20 ANS APRÈS**

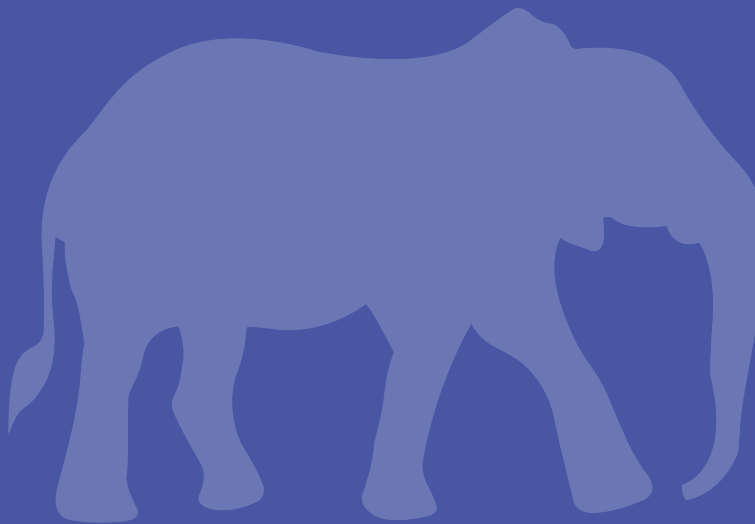
L'INVISIBLE ÉLÉPHANT : 20 ANS APRÈS

*« Il n'y a pas de protection possible de l'enfant sans une protection de la mère (...) et c'est à la société qu'il revient de protéger la mère ». Ces affirmations d'Edouard Durand (1), juge français et auteur de l'ouvrage récent *Violences conjugales et parentalité*, l'illustrent bien. L'impact de la violence conjugale sur les enfants est toujours plus présent dans les préoccupations de tous ceux qui se soucient de ce problème social de première importance. Notre invitation à l'Université d'automne de la Fédération nationale française des Solidarité Femmes, qui s'est tenue du 3 au 6 octobre 2013 à Marseille, nous a donné l'opportunité de revenir sur la place que cette problématique a occupée au sein de notre travail depuis la création de notre association en 1977.*

Vers la fin des années 1970, la société débute une prise de conscience sur l'ampleur et la dangerosité de la violence exercée à l'encontre des femmes dans les couples. Cependant, elle est encore loin de considérer l'implication des enfants dans ce processus. C'est dans ce même état d'esprit que, depuis sa création en 1977 et jusqu'en 1991, Solidarité Femmes Genève (SF Genève) se concentre sur l'accompagnement des femmes mais n'offre aucune prise en charge spécifique des enfants.

Progressivement, la perception de l'impact sur l'enfant a changé. D'« épargné », l'enfant est passé au rôle de « témoin ». Dès 1998, c'est le terme consacré par Sudermann et Jaffé (2) qui fait loi : les enfants des personnes victimes de violences conjugales sont maintenant considérés comme des enfants « exposés ». Néanmoins, c'est déjà à partir de 1992, que SF Genève prend conscience de la souffrance et des conséquences de la violence conjugale sur les enfants grâce à son contact régulier avec eux au sein de son foyer.

En 1995, SF Genève développe un outil d'expression pour les enfants du foyer qui est le psychodrame. Il consiste à mettre en scène une histoire imaginée par un enfant, qui distribue les rôles de chaque personnage aux deux intervenantes de la séance. Les émotions vécues par chaque personnage pendant la scène sont ensuite partagées. L'une des mises en scène sera marquante pour les permanentes de SF Genève qui réalisent d'autant plus l'importance de leur travail auprès des jeunes hébergés. Cette histoire emblématique sera d'ailleurs racontée deux ans plus tard dans la brochure que l'Association va consacrer aux enfants dans la violence conjugale (3) :



Madame Clarinette (8 ans) habite au premier, Madame Sidonie (une intervenante) est sa voisine du rez-de-chaussée. La première possède un éléphant, au mépris du règlement de l'immeuble. Madame Sidonie, dérangée par le bruit et les vibrations occasionnés par l'éléphant, appelle la police. Mais chaque fois que celle-ci arrive, en la personne de Madame Biscotte (l'autre intervenante), Madame Clarinette a réussi à cacher son éléphant et prétend que sa voisine est folle. Tant et si bien que la police se fâche et se retourne contre Madame Sidonie. A bout de nerfs, celle-ci déménage. Suivie par Madame Clarinette dont le désir avoué était d'importuner sa voisine. L'intervenante propose alors d'échanger les rôles. Madame Clarinette va être la voisine importunée et devient effectivement folle car l'éléphant va jusqu'à détruire sa maison. Elle appelle à son tour la police qui la rabroue et l'avertit qu'elle ne se déplacera plus désormais que s'il y a une preuve. C'est le moment d'arrêter le jeu, on demande à l'enfant de raconter la fin de l'histoire. Madame Clarinette explique qu'elle va finir par trouver une crotte d'éléphant, ce qui lui permettra d'apporter la preuve de son existence. La police pourra alors enfin intervenir.

Métaphore éclairante de la souffrance des enfants, souvent énorme mais cachée ! Elle soulève combien les conséquences pour ces enfants exposés à la violence conjugale peuvent être multiples :

- Troubles du comportement : agressivité, difficulté à s'insérer dans des groupes
- Troubles du sommeil
- Troubles de l'alimentation
- Troubles de l'affect : anxiété, dépression
- Etat de stress post traumatique (selon Lehman (1997)[4], 60 % des enfants exposés en souffriraient : revivance des événements traumatiques, baisse de réactivité ou entrave au rythme du développement, symptôme d'augmentation de la vigilance.)
- Troubles psychosomatiques ou maladies liées au stress : allergies, maux de tête, asthme, ...
- Parentification (souvent relevé par les professionnelles de SF Genève en référence à la notion développée par Ivan Boszomenyi-Nagy (1973)[5] selon laquelle une distorsion dans les désirs relationnels entre parents et enfants entraîne parfois un enfant à endosser le rôle parental vis-à-vis de l'un de ses parents).

Cela fait ainsi plus de vingt ans que notre association se préoccupe du soutien psychosocial et thérapeutique à apporter aux enfants des personnes

victimes de violence conjugale. Par la formation spécifique et le constant développement de ce projet par les collaboratrices, SF Genève a obtenu une expertise reconnue dans cette prise en charge. C'est à ce titre que Béatrice Cortellini, directrice de SF Genève, a témoigné du travail concrètement effectué lors de la journée consacrée à l'impact de la violence conjugale sur les enfants organisée par l'Université d'automne de la *Fédération nationale française des Solidarité Femmes*.

Les premiers objectifs de SF Genève ont été de travailler autour du thème de la parentification en mettant à disposition des moments récréatifs et des groupes d'expression permettant à l'enfant de reprendre sa place au sein de la relation mère-enfant. Toutefois, la durée de l'hébergement n'excédant pas six mois, cette prise en charge s'est avérée insuffisante. Au moment du départ, le stress lié à l'insécurité augmentait, la parentification s'accroissait. « Nous avons alors observé, note Béatrice Cortellini, que les enfants repartaient du foyer dans le même état où ils étaient arrivés ».

Face à ce constat, nous avons cherché à accompagner les enfants après l'hébergement. Dans le but de maintenir une relation avec des mères déjà investies, nous avons invité les enfants à revenir pour des après-midis récréatifs et, dans une veine plus convi-

viale, les apéros du mercredi ont vu le jour. Si ces rencontres étaient appréciées, il est toutefois apparu que les mères auraient souhaité aborder les problèmes liés à la relation avec leurs enfants dans leur nouvelle vie. Et ce travail sur la parentification et sur l'anticipation ne pouvait être efficace que dans des entretiens réunissant le groupe familial, mère et enfant.

Cela nous a mené à mettre en place des entretiens mère-enfants pendant et après l'hébergement. Ils ont permis de renforcer cette relation fragilisée par le contexte de violence. Comme le note Fortin en 1998, «l'impact négatif de la violence conjugale chez l'enfant peut être amoindri si la mère a développé un haut niveau de compétence parentale». Du même coup, ces entretiens ont valorisé la mère dans son rôle. Les résultats se sont révélés tellement encourageants que la prochaine étape a consisté à proposer des entretiens mère-enfants également aux femmes venues chercher de l'aide en ambulatoire. Ce développement a été favorisé par la création du Centre de Montchoisy, beaucoup plus spacieux.

Actuellement, septante familles environ bénéficient de cette prise en charge. Et au fil des entretiens, une histoire commune peut se reconstruire entre la mère et les enfants. Les places et les responsabilités intergénérationnelles sont mieux définies. Il arrive toutefois que certains éléments ne puissent

être évoqués en présence de l'enfant (violences pendant la grossesse, secrets de famille, par exemple), d'où la naissance d'entretiens possibles en parallèle avec la mère seule.

Ces entretiens ont mené à un intérêt croissant des professionnelles de l'association pour les travaux portant sur la « maternalité ». Ce concept a été introduit par Racamier (1961) [6] pour définir «l'ensemble des processus psycho affectifs qui se développent et s'intègrent à la femme à l'occasion de la maternité».

Le rôle maternel se construirait en fonction de 3 dimensions :

- 1. Ses propres modèles parentaux**, ce qui signifie qu'une femme devient mère en se référant à sa propre mère ; Stern (1997) parle de la triade grand-mère, mère, enfant [7].
- 2. L'interaction avec son enfant** et les activités quotidiennes directes auprès de son bébé [Stern, 1997].
- 3. L'influence du conjoint**, selon le soutien émotionnel, l'écoute et la bienveillance qu'il apporte à la mère. (Lotz, R. & Dollander, M., 2004) [8].

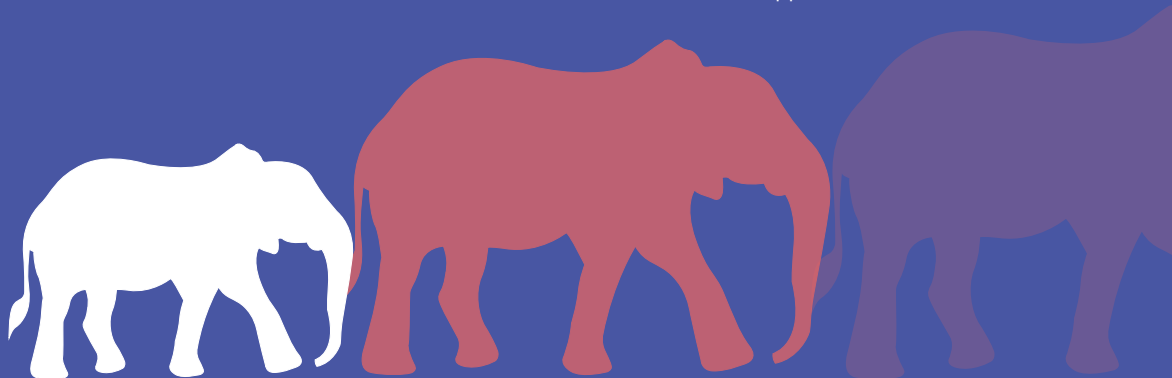
Dans un contexte de violence conjugale, nous ne pouvons que nous rendre compte combien la 3e dimension est difficile à réaliser mais cardinale à prendre en considération dans l'éducation des enfants. Nos entretiens avec les mères ont alors inclus comme objectifs de réfléchir à ces différents points afin d'en préparer les retombées mais aussi de leur faire prendre conscience de leurs modèles parentaux tout en encourageant les interactions positives avec leurs enfants au présent.

Les étapes ici retracées se sont bien sûr confondues, mais elles témoignent de l'évolution constante dans la prise en charge des personnes victimes de la violence conjugale par SF Genève.

L'association a aussi souhaité se pencher sur la compréhension plus théorique de l'impact de la violence conjugale sur la relation mère-enfant au

cours de la vie, en particulier pendant les périodes que représentent celles du désir d'enfant, de la grossesse et de l'accouchement, qui sont souvent des moments déclencheurs de violence au sein du couple. Dans ce but, SF Genève a développé une étude invitant les mères à réfléchir sur leur rôle et l'impact du contexte de violence conjugale sur leur relation à leurs enfants. Ce qui a pu amener un effet thérapeutique.

De plus, depuis deux ans – comme nous l'avons développé dans notre rapport d'activité 2011 – l'association offre également une formation spécifique aux professionnel·les en charge de la petite enfance (jardiniers·ères d'enfants, éducateurs·rices en crèches, sages-femmes ou infirmiers·ères scolaires). Près de 1000 personnes ont ainsi été sensibilisées à ce jour, et nombre d'entre elles sont reconnaissantes de ce soutien apporté à leur tâche.



Les perspectives d'avenir concernant les prestations proposées aux mères et enfants restent enfin une priorité pour SF Genève. Nos prochains objectifs sont d'offrir une prise en charge de la relation mère-enfant de plus en plus spécialisée et en adéquation aux demandes des familles.

C'est pour cette raison que l'équipe poursuit des formations et des réflexions, entre autres encadrées par des professionnel·les extérieurs, afin de développer des méthodologies de prises en charge et des outils d'évaluation de la relation mère-enfant propres au contexte de la violence conjugale. Actuellement, parmi le 850 % que compte l'association, 40 % du temps de travail est dédié à ces activités. Le désir de venir toujours plus et mieux en aide aux femmes directement perdure. C'est la raison pour laquelle SF Genève espère également récolter suffisamment de fonds pour offrir des consultations mère-enfants supplémentaires, les demandes et les besoins dans ce domaine étant recrudescents.

REMERCIEMENTS

Dominique von burg, journaliste et membre du Comité et **Jessica Chan Sum Fat**, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, ont apporté leur aide précieuse à la rédaction de cet article.

«L'équipe mère-enfants» est composée de

- B. Cortellini, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP
- A. Lanfranchi, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES
- K. Monnard, psychologue FSP
- B. Villacastin, psychologue FSP

(1) Durand, E. (2013). *Violences conjugales et parentalité : protéger la mère, c'est protéger l'enfant*. Paris ; L'Harmattan.

(2) Sudermann, M. & Jaffe, P. (1999). *Les enfants exposés à la violence conjugale et familiale : Guide à l'intention des éducateurs et des intervenants en santé et en services sociaux*. Ottawa : Santé Canada, pour l'Unité de la prévention de la violence familiale.

(3) Cortellini B., Lanfranchi, A. & Rod, E. (2000). *L'Invisible Eléphant ou les enfants dans la violence conjugale*. Genève : Association Solidarité Femmes Genève

(4) Lehman, P. (1997). *The Development of Post-traumatic Stress Disorder (PTSD) in a Sample of Child Witnesses to Mother Assault*. *Journal of Family Violence*, 123, 241-257.

(5) Boszomeyni-Nagy, I. & Spark, G. (1973). *Invisible Loyalties : Reciprocity in Intergenerational Family Therapy*. New York : Brunner Mazel.

(6) Racamier, P. C. & al. (1961). *La mère et l'enfant dans les psychoses du post-partum*. *L'évolution psychiatrique*, 26, 526-570.

(7) Stern, D.N. (1997). *La constellation maternelle*. Paris : Calmann-Lévy.

(8) Lotz, R. & Dollander, M. (2004). *Dynamique triadique de la parentalisation*. *Devenir*. 16 (4), 281-293.

LES PROFESSIONNELS EN 2013

760
policiers



253

professionnels de la **petite Enfance**

765

soit
au total depuis 2012



220

professionnels de
Solidarité Femmes France



27

entretiens avec des
étudiants au centre
de Montchoisy



30

sages-femmes
de l'Arcade à Genève



LE GRAND PUBLIC



4 mois

de diffusion de notre clip de prévention

dans **30**

salles de cinémas à Genève



1 semaine

d'intervention sur **Radio Cité**
dans l'émission **les Portugalidades**
(du 18 au 22 novembre 2013)

SENSIBILISER

SENSIBILISER

Sensibiliser l'opinion publique et les professionnels est l'un des axes principaux de notre mission. Le lancement de notre projet «Soutenons 1000 femmes de + d'ici fin 2015» a renforcé notre volonté de mieux faire connaître la problématique de la violence conjugale. Auprès des femmes victimes avant tout, afin de venir en aide à toutes celles qui n'osent pas demander de l'aide ou ne savent pas à qui s'adresser mais également auprès du grand public et des professionnels afin d'alerter la société sur cette problématique.

L'accent mis sur les futures et jeunes mères

Cette première année, la campagne de sensibilisation du projet a mis un accent tout particulier sur les futures et jeunes mères. En effet, la grossesse puis l'arrivée d'un enfant est une période considérée comme à haut risque en raison du stress généré par ces deux événements. Ainsi, aux côtés de flyers

SOLIDARITÉ FEMMES GENÈVE RÉCOMPENSÉE

Le 12 décembre 2013, le prix Ana Orantes contre la violence conjugale a été remis à Béatrice Cortellini, directrice de Solidarité Femmes, par Ana Armas, représentante genevoise de l'Association des femmes espagnoles en Suisse (AMES). Chaque année, cette distinction récompense une association suisse agissant dans le domaine de la lutte contre la violence conjugale. Fondée en 2009, l'AMES a pour but de favoriser l'in-

verts destinés aux personnes victimes en général, des flyers de couleur orange (référence à l'enfance) porteurs de messages spécifiques ont été diffusés auprès de nos partenaires ainsi qu'auprès de professionnels en lien étroit avec les mères (médecins généralistes, sages-femmes, gynécologues, pédiatres,



tégration des femmes espagnoles dans la société suisse tant sur les plans social et personnel que dans le monde du travail. L'association place les questions de genre au centre de sa mission. Nous sommes honorées de voir notre travail salué par une association de femmes espagnoles, une communauté très présente dans notre canton et très active dans son pays dans la lutte contre les violences conjugales.



personnel des crèches). Par ailleurs, Solidarité Femmes a sensibilisé 30 sages-femmes de l'Arcade sages-femmes, à Genève. L'association a également tenu un stand au Salon du Bébé à Palexpo du 12 au 14 avril 2013.

Notre intervention auprès des étudiants

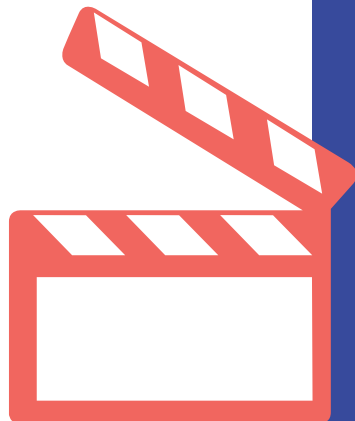


Comme chaque année, Solidarité Femmes est intervenue dans le cadre de la Haute Ecole en Travail Social dans des modules de formation concernant les pratiques de réseau et les interventions dans le champ de la violence domestique. Mais également dans le cadre des travaux pratiques universitaires (Master en psychologie). Pas moins de 27 étudiants ont été reçus directement au centre de consultation de Montchoisy.

Les actions auprès d'un public plus large

L'action de communication phare de 2013 a été la réalisation puis la diffusion entre septembre et décembre d'un clip de prévention dans les cinémas genevois. Au total, la diffusion dans plus de trente salles - cinémas indépendants et Pathé - a permis de sensibiliser des publics très divers parmi les milliers de spectateurs/trices.

Par ailleurs, Solidarité Femmes s'est rendue dans de nombreuses communes genevoises afin de présenter ses activités et mieux faire connaître la problématique. Enfin, l'association était présente sur un stand lors du spectacle Les Monologues du Vagin, joués à Onex à l'occasion de la Journée de la Femme.



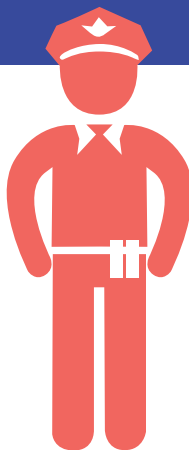
UN CLIP POUR PRÉVENIR LES COUPS

Solidarité Femmes Genève souhaite venir en aide à toutes les femmes qui ne consultent pas, soit parce qu'elles ne savent pas à qui demander de l'aide soit parce qu'elles n'ont pas identifié qu'elles vivent de la violence conjugale. Pour prévenir la violence physique, notre clip de 22 secondes montre, à travers les mots d'un enfant, l'évolution de la situation vécue par sa mère sur fond sonore de cris et de coups. La violence grandit en même temps que l'enfant mettant ainsi en lumière que la violence physique ne survient jamais de façon soudaine mais s'installe insidieusement dans le couple au fil du temps.

Ce clip peut être visionné sur www.solidaritefemmes-ge.org

760 POLICIERS SENSIBILISÉS

Début janvier, l'association est intervenue lors du rapport annuel de la Gendarmerie. Il s'agissait d'expliquer ce que recouvrait la problématique de la violence conjugale et surtout de donner des outils aux policiers afin de mieux appréhender ces situations auxquelles ils sont confrontés quotidiennement. Le Major Olivier Grosjean, commandant de la gendarmerie, a déclaré avoir «tirer les enseignements nécessaires de manière à pouvoir accompagner convenablement les victimes».



Toujours plus de professionnels sensibilisés

Former les professionnels à la violence conjugale nous semble essentiel pour mieux faire comprendre cette problématique complexe mais également pour collaborer de manière toujours plus efficace avec les autres structures venant en aide à ce type de victimes. Ainsi, 760 policiers du canton de Genève ont été sensibilisés en janvier 2013 lors de leur rapport annuel (lire encadré). Et 253 professionnels de la petite enfance du canton de Genève (765 au total depuis 2012 grâce à un fonds de soutien de l'association 100 Women in Hedge Fund) ont bénéficié d'un module créé spécifiquement pour leur activité.

Dans le cadre de notre projet «Soutenons 1000 femmes de + d'ici fin 2015», nous avons élaboré un module innovant à l'intention des ressources humaines afin de limiter les conséquences dramatiques de la violence conjugale pour la femme victime mais aussi pour son employeur. Solidarité Femmes a approché trois entreprises. 2014 verra l'application effective du module au sein d'une ou plusieurs entreprises.

BILAN ET COMPTES

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de**

L'Association Solidarité Femmes, Genève

Messieurs,


En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association solidarité Femmes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes RPC (plus particulièrement la norme RPC 21) et aux exigences légales, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à l'application des normes RPC lors de l'établissement des états financiers.

Comtesas + Gerficom SA


Jean-Paul Küng
Réviseur responsable

Genève, le 26 mars 2014
IFK/ta3 ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 653'938.21, compte de résultat, annexe)

Bilan au 31 décembre 2013

ACTIFS

ACTIFS CIRCULANTS

Liquidités

	2013	2012
Caisse	1'366.95	1'281.85
CCP 12-2961-6	393'712.54	209'377.84
CCP 10-227204-0	65'375.25	293.45
CCP 12-141302-7	165'554.89	165'472.14
	626'009.63	376'425.28

Créances à court terme

Impôts anticipés	106.65	106.65
Créances hébergement	10'751.15	8'183.00
	10'857.80	8'289.65

Actifs transitoires

Charges payées d'avance	724.25	1'589.65
Produits à recevoir	11'771.80	29'235.80
	12'496.05	30'825.45

TOTAL ACTIFS CIRCULANTS 649'363.48 415'540.38

ACTIFS IMMOBILISES

Immobilisations

Mobilier, matériel & installation affectés	13'418.18	39'083.53
./. Fonds d'amortissements	-8'843.45	-36'176.82

TOTAL ACTIFS IMMOBILISES 4'574.73 2'906.71

TOTAL DE L'ACTIF 653'938.21 418'447.09

PASSIFS

2013

2012

FONDS ETRANGERS

A COURT TERME

Créanciers sociaux	7'790.65	9'800.00
Créanciers divers et charges à payer	7'009.95	10'342.85
Produits encaissés d'avance	127'300.00	
Provisions	30'000.00	28'500.00
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-	3'462.13

TOTAL

FONDS ETRANGERS

A COURT TERME

172'100.60 52'104.98

FONDS AFFECTES

Communication & Visibilité	-	30'308.70
Fonds Hans Wilsdorf (équipements)	1'126.80	2'906.67
Fonds 100 WHF	44'319.84	54'399.84
Fonds Loterie Romande	8'292.36	16'102.36
Fonds Aménagement & déménagement	3'216.80	4'081.80
Fonds Sensibilisation	66'632.85	71'484.00
Fonds hébergement	48'829.90	5'383.00
Fonds 1000+ Femmes	280'185.66	155'900.00

TOTAL FONDS AFFECTES 452'604.21 340'566.37

FONDS PROPRES

Fonds propres reportés	25'775.74	24'621.47
Réserve "Part de subvention non dépensée"		1'154.27
Résultat de l'exercice	3'457.66	

TOTAL FONDS PROPRES 29'233.40 25'775.74

TOTAL DU PASSIF 653'938.21 418'447.09

Compte de profits
et pertes
au 31 décembre 2013

<u>PRODUITS</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Subventions		
Etat de Genève	725'999.00	726'000.00
Communes genevoises	11'000.00	8'000.00
	736'999.00	734'000.00
Subventions en nature		
Mise à disposition de locaux	120'332.00	115'472.00
Association Partage	2'081.70	4'633.40
	122'413.70	120'105.40
Dons affectés		
Entreprises et fondations	248'932.60	182'795.60
Dons Privés	31'497.90	25'715.00
Communes genevoises	64'950.00	44'400.00
	345'380.50	252'910.60
Cotisations		
Cotisations	1'945.00	3'230.00
	1'945.00	3'230.00
Revenus propres		
Hébergements foyer	75'990.00	65'745.00
Participation des usagères	385.00	480.00
	76'375.00	66'225.00
Autres produits		
Produits divers et sur ex. antérieur	427.30	587.10
	427.30	587.10
TOTAL DES PRODUITS	1'283'540.50	1'177'058.10

CHARGES

2013 2012

Charges de personnel

Salaires et charges sociales	861'752.80	793'466.70
Formation et supervisions	17'840.75	15'625.90
Autres charges de personnel	1'875.00	8'888.00

881'468.55 817'980.60

Frais d'administration

Frais administratifs & divers	13'145.17	9'321.71
Téléphones, fax & internet	9'273.10	8'883.95
Consommables & maintenance Informatique	16'148.70	9'675.75
Frais comité & séances	1'500.30	1'795.65
Assurances	4'134.25	4'565.10
Honoraires	7'047.10	10'432.40
Frais de déplacement	908.95	114.70

52'157.57 44'789.26

Communication & Publications

Communic. & publications	53'520.40	13'328.00
--------------------------	------------------	------------------

Monchoisy

Loyers	120'332.00	115'472.00
Charges & intendance	25'143.60	25'773.70

145'475.60 141'245.70

Activités

Foyer	1'495.10	1'749.25
Montchoisy	1'629.05	949.55
Traductions & autres frais	5'308.25	4'115.55
Sorties Mères-Enfants	1'990.65	2'477.80

10'423.05 9'292.15

Foyer

Intendance & entretien	11'162.95	6'947.50
Sécurité	4'414.20	4'641.00
Aménagement & déménagement femmes	865.00	696.10

16'442.15 12'284.60

Amortissements et corrections d'actifs

Dotations aux amortissements	3'503.86	3'035.34
Corrections d'actifs et pertes sur débiteurs	8'515.95	-

12'019.81 3'035.34

TOTAL DES CHARGES

1'171'507.13 1'041'955.65

RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTÉS

112'033.37 135'102.45

Utilisations des fonds affectés	233'342.66	109'690.04
Dotations à des fonds affectés	-345'380.50	-252'910.60

Résultats des fonds affectés -112'037.84 -143'220.56

RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION

-4.47 -8'118.11

Part du résultat revenant au subventionneur		-6'088.58
Renonciation par l'Etat du résultat à restituer sur contrat 09-12	3'462.13	

RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION

3'457.66 -2'029.53

NOUS CONTACTER



Permanence téléphonique 022 797 10 10

les lundis, mardis, jeudis, et vendredis
entre 14h et 17h
les mercredis entre 9h et 12h

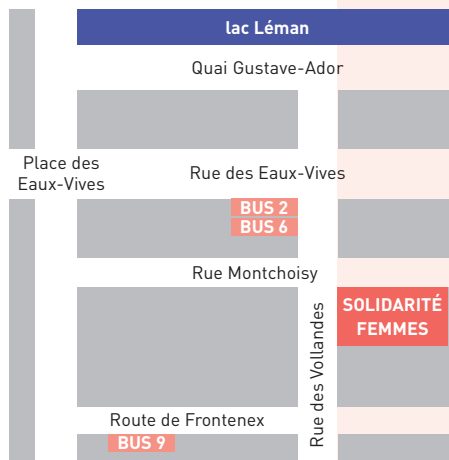
Permanence sans rendez-vous

les mardis entre 16h et 18h

Séance d'information

Violence conjugale, que faire ?
les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1 h)

Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement,
sont gratuites.



**46, rue de Montchoisy
1207 Genève**

Téléphone : 022 797 10 10

Fax : 022 718 78 30

www.solidaritefemmes-ge.org

info@solidaritefemmes-ge.org



SOUTENEZ NOTRE ACTION! CHAQUE DON AIDE UNE FEMME.

CCP 12-2961-6

IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6



MERCI

NOUS ADRESSONS ICI NOS VIFS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DE SOLIDARITÉ FEMMES

Au **Canton de Genève** qui assure la plus grande part de budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

A la **Ville de Genève** qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide sociale et psychologique auprès des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants.

Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale de Solidarité Femmes et soutiennent ainsi son action:

Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bardonnex, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Genthod, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Vandoeuvres, Versoix, Veyrier.

Aux associations, fondations et institutions qui, par leurs services ou leurs dons, renforcent notre mission :

Association des Dames de Morges, Association Mujeres Espanolas en Suiza, Association Partage, Association Témoignages vivants Recette Les monologues du vagin, Association Les Trinitaires, Association Un Enfant, Un Cadeau, Association Les Vernets d'Arve, C&A Foundation, Fondation de bienfaisance du groupe Pictet, Fondation Coromandel, Fondation Francis et Marie-France Minkoff, Fondation Hans Wilsdorf, Fondation HC Genève Servette, Fondation de la Loterie Romande, Fondation Meyrinoise du Casino, Fondation sesam, 100 Women in Hedge Funds, Ladies Lunch Genève, Secteur Petite-Enfance Petit-Saconnex.

Aux entreprises qui par leurs services ou leurs dons ont contribué à la réalisation de nos objectifs:

Banque Cantonale de Genève, Cargill International, Procter & Gamble, Régie du Rhône, Walter Matter.

Et des remerciements tout particuliers à nos bénévoles : les membres du Comité et notre présidente qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de notre mission !

**NOUS TENONS À ADRESSER ICI
NOS CHALEUREUX REMER-
CIEMENTS À NOS DONATEURS
ET DONATRICES ET / OU
MEMBRES**

AIREY Candida
ANDREETTI Ana
ANTONELLI Eric
ARQUIER Marie-Claire
BACH BRIOSCHI Claudine
BACHMANN BADER Brigitte
BAHRAMI Makameh
BAILLIF Philomène
BANDELIER Patrick
BARROSO LOPEZ Maria
BAUER LOUTAN Ute
BERENSTEIN-WAVRE Jacqueline
BERSIER Anne-Lise
BERTANI Lorella
BERTOLI Angela
BESHARATY MOVAED Linda
BEYELER Sylvie
BOILLAT Jacqueline
BOIMOND Pierre
BONINSEGGNI Lynda
BOURASSA Paul Raoul
BREGANI Hélène
BREITLER Christine
BUCHS Valérie
BUDRY Marie
BUFFLE Martine et Jean-Claude
BUHLER Monique
BURGISSER Michel
BURKE Mildred
BURNAND Jacqueline
CAMPOS Lyola
CATALDI Lara
CAVIEZEL STILLWAGON Catherine
CHABBAY Patrick

CHARLIER PUTALLAZ Claudine
CHATEL Britt & Marc
CLAUSEN Véréna
CORTELLINI MAYEUX Joëlle
CORTELLINI René
COURT Eric
DE MOERLOOSE Corinne
DE PERROT Françoise
DENERVAUD Jean-Marc
DEVOLZ Jérôme
DEVOLZ-CORTHESSY Monique
DIAS Anne
DOERIG Bernice et Johann
DUBOIS FERRIERE Christa
DUNAND Pascale & Christophe
EMERY Heike
EXCHAQUET Antoine
FAVRE Patrick
FELDER Dominique
FLEURY Marie-Françoise
FONTAINE Chantal
FONTANA Barbara
FRANK Ian
FRIEDLI Gillian
GERMANN NICOD Isabelle
GIAUQUE Nadine
GILLIOZ Lucienne
GODIN-ROGER Lisa
GOLAZ-CONSTANTIN Nelly
GROSS Martine
GUIGNET Alain
GUINOT Serge
HALDIMANN Maryline
HAMILTON Monica
HEREDIA Aurelio
HOROWITZ CHALLANDE Sylvie
HUMBERT Liliane
IMBODEN Claire
INDUNI-BIANCHI Caroline

INGIGNOLI Francine
INSTITUT SUISSE D'ÉTUDES JURIDIQUES FÉMINISTES ET GENDER LAW
JEANNET Claudine
JOLIAT Victor
KERN Ilse
KIFLE Asli
KING Andrew
KNOCH Benedicte Tania
LAMBOTTE Gabrielle
LANGER Marcelle
LAPIERRE Monique
LATHAM Sybil
LEPEU Pascale
LEQUINT Florence
MAJEUR Blaise
MARTINELLI-NIETA Damiana
MAURY PASQUIER Liliane
MILOJKOVIC-SCOPE Amira
MONNARD André
NAEF Laurence
NEGURA Anina
ODY BERKOVITS Laurence
OLIVERA LORENZO Purification
PAPO THOMPSON Hilary
PARINI Lorena
PATTHEY ARCE Zumilda
PENNETTA Stéphanie
PERLER-ISAAZ J.-P. & F.
PIDOUX Anne-Marie
PITTARD BILLAUD Jocelyne
PLANTE Christine
PRADERVAND Ely
RAGETH Jean-Pierre
RAMA Karina
RAVANO Laura
REYMOND Evelyn
RIESEN Norbert
RIGHETTI-VELTEMA Marion

ROBERT Anne
ROD-GRANGE Elisabeth
ROSSY Nicole
ROTH-BERNASCONI Maria
ROY Véronique
RUFENACHT Michel
RUSCONI Sandra
RUSILLON Muriel
SANCHEZ Marie-José
SECHAUD Monique
SIERRO Antoine
SORDET Véronique
STAHEL Christiane
STEHLE Claire-Lise
STREIT-GROUX Yvonne et Eddy
STRICKER Agathe
STURZENEGGER Mireille
SUMI Germaine Agnès
SURBER Beatrix
TABIN Marie-Odile
TALLEUX-BAIER Denise
TEMPESTINI Cathia
THONI-MEROZ Jacqueline
TIPHTICOGLOU Melina
TOSI LACOMBE Marine
TSCHOPP François
VENETZ SAVIOZ Silvia
VUILLEMIER-FELIX Claudine
WEEN Trude
WEISS-COLOMB Konrad
WERNER Anne-Catherine
WICKY Nelly
WIESER Sibylle
WIESNER ROCH Ines
WILLARD Sally Ann
ZAMBAZ Martine
ZU DOHNA Kerstin Marie
ainsi qu'à toutes celles et ceux qui
ont souhaité garder l'anonymat.

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL ET THÉRAPEUTIQUE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET À LEURS ENFANTS

WWW.SOLIDARITEFEMMES-GE.ORG



AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE

